

Ecrit par le 22 juillet 2024

Grand Avignon : mise en place du service 'Allobus Vaccination'

allobus

Vaccination



PAR ORIZO

A partir du lundi 1^{er} février, le [Grand Avignon](#) et [Orizo](#) mettent en place un nouveau service de transport vers les centres de vaccination de l'Hôpital d'Avignon, de SOS Médecins Avignon et du Forum aux Angles.

Ce service transportera les personnes depuis leur domicile jusqu'aux centres de vaccination du Grand Avignon par des petites navettes sur réservation au 0800 456 456. Les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à 2h avant le déplacement et pourront se prendre jusqu'à 6 semaines après, pour le rendez-vous de la 2^{ème} injection. Il est prévu une arrivée 10 à 15 minutes avant le rendez-vous de vaccination et un retour 45 minutes après.

Le tarif est le prix du ticket 1 voyage à savoir 1,40 € le voyage, soit 2,80 € l'aller-retour en vente auprès du conducteur et sur l'appli Orizo. Un accompagnateur est autorisé pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le service fonctionne sur réservation du lundi au samedi (hors jours fériés) et s'adapte aux horaires d'ouverture des centres de vaccination du Grand Avignon. Le standard Allobus est accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Covid-19 : ouverture d'un centre de vaccination à l'hôpital d'Avignon



Un centre de vaccination vient d'être mis en place au centre hospitalier d'Avignon. Ce dernier est destiné en priorité aux professionnels de santé âgés de plus de 50 ans et présentant des comorbidités ainsi qu'aux médecins libéraux et aux soignants du bassin avignonnais sur rendez-vous. Deux autres centres de vaccination ont également ouvert leurs portes au pôle santé de Carpentras et à l'hôpital de Cavillon.

Hôpital d'Avignon : une centaine de galettes des rois offertes par le Groupement des Artisans Boulangers Pâtissiers du Vaucluse



A l'occasion du 12e concours de l'Epiphanie, le [Groupement des Artisans Boulangers Pâtissiers du Vaucluse](https://www.echodumardi.com) a tenu à offrir une centaine de galettes et gâteaux des rois aux services des personnes âgées de l'hôpital Henri Duffaut.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Il est une tradition qui se tient chaque année, celle du concours de l'Epiphanie organisée par le Groupement des Artisans Boulangers Pâtisseries du Vaucluse qui vise à récompenser la meilleure galette feuilletée traditionnelle et le meilleur gâteau des rois dans 2 catégories : Chef d'entreprise/ Salarié et apprenti. Organisée le mercredi 6 janvier à la Cité de l'Artisanat à Agroparc, le concours, présidé par Philippe Parc, Meilleur ouvrier de France et champion du monde des Métiers du dessert, a été l'occasion de procéder à une distribution gratuite d'une centaine de galettes et gâteaux des rois aux services Mistral, Fontaine, Farfantello et Pléiades de l'hôpital Henri Duffaut à Avignon.

Le palmarès complet :

Meilleur gâteau des rois du Vaucluse

Catégorie chef d'Entreprise / Salarié

- 1- Frédéric Portigliatti - Boulangerie Portigliatti à Sorgues
- 2- Fabien Mazette - Boulangerie d'Ici à l'Isle sur la Sorgue
- 3- Ludovic Rogriguez - Boulangerie Caractère de Pain à Piolenc

Catégorie Apprenti

- 1- Gabriel Aubert - Pâtisserie Bouchard à Apt
- 2- Delphine Goletto - Palais Gourmand à Monteux
- 3- Clotilde Jonkiere - Palais Gourmand à Monteux

Meilleure galette des rois du Vaucluse

Catégorie chef d'Entreprise / Salarié

- 1- Nicolas Goddi - Pâtisserie Nicoline à Coustellet
- 2- Nicolas Soubeyrand - La Mie Soubeyrand à Aubignan
- 3- Julien Samson - Lyse à Cabrières

Catégorie Apprenti

- 1- Gabriel Aubert - Pâtisserie Bouchard à Apt
- 2- Lola Loze - Pâtisserie Bouchard à Apt
- 3- Delphine Goletto - Palais Gourmand à Monteux

Les gagnants ont été récompensés par 500 € en bons d'achats pour les catégories 'Chef d'entreprise/salarié' et 150 € en bons d'achats pour les catégories 'Apprenti'.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Hôpital d'Avignon : 1 000 croissants offerts par le Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



Par solidarité envers le personnel soignant, le Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse a procédé ce vendredi 13 novembre à une distribution gratuite de 1 000 croissants à l'Hôpital Henri Duffaut d'Avignon.

« C'est une action que nous avons déjà menée au mois de mars et nous avons à cœur de la réitérer, explique Thierry Despeisse, président du Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse. La situation sanitaire actuelle dans le département étant bien pire qu'au printemps dernier, il nous est apparu comme une évidence de pouvoir soutenir à notre façon le personnel qui se retrouve en première ligne pour soigner les malades. »

Une initiative solidaire pour laquelle 20 jeunes du Centre de formation des apprentis d'Avignon ont contribué aux côtés d'artisans boulangers. Jean-Philippe Dupré (Avignon), David Poirmeur (Avignon), ainsi que les boulangeries Kandoussi (Avignon), Asou (Morières-Lès-Avignon) et Portigliatti (Sorgues) se sont donc attelés à la préparation de 1 000 croissants à destination du personnel soignant de l'Hôpital

Ecrit par le 22 juillet 2024

Henri Duffaut d'Avignon, qui s'est montré très touché par ce geste de solidarité lors de la distribution.

La baisse de la capacité des services de soins hospitaliers

La pandémie de coronavirus a imposé un lourd fardeau à certains des systèmes hospitaliers les plus avancés du monde. En Europe, des pays tels que l'Espagne, l'Italie ou encore la France ont connu une saturation des unités de soins dans certains de leurs centres hospitaliers, faisant émerger des questions sur les capacités à les maintenir afin de pouvoir faire face à des situations sanitaires exceptionnelles.

Comme le montrent les données publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le nombre de lits de soins curatifs (ou aigus) disponibles par habitant était très variable dans les pays d'Europe et il a également significativement diminué dans la plupart d'entre eux au cours de la dernière décennie. S'il faut garder à l'esprit que la définition des 'soins curatifs' peut quelque peu varier d'un pays à l'autre, il s'agit globalement de l'ensemble des équipements (publics et privés) dédiés aux soins aigus de courte durée, excluant notamment les lits dévoués à la rééducation et aux soins palliatifs.

L'Allemagne fait partie des pays de l'OCDE où la capacité est la plus élevée, avec 6 lits de soins curatifs pour 1 000 habitants en 2017, en baisse d'environ 12 % par rapport à 2010. En comparaison la capacité était deux fois moins élevée en France, avec 3 lits pour 1 000 habitants en 2017, et une réduction des équipements de 24 % par rapport au début de la décennie. Comme le montre l'infographie publiée par [Statista](#), le ratio descendait autour de 2,5 lits pour mille en Italie et en Espagne, et certains pays ont même connu une baisse de la capacité des services de soins, plus drastique qu'en France. C'est notamment le cas en Suisse (-33 %) et en l'Italie (-38 %). Toujours selon les données de l'OCDE, la Grèce semble en revanche avoir globalement maintenu la même capacité d'accueil, avec environ 3,6 lits de soins curatifs pour 1 000 habitants en 2017 contre 3,8 lits 7 ans plus tôt.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pas de prime Covid pour le personnel soignant de l'hôpital de Carpentras



Tout comme le centre hospitalier d'Orange, Le pôle santé de Carpentras ne figure pas dans le décret listant les établissements éligibles au rehaussement de la prime Covid (1 500 €) pour les soignants.

Partant de ce constat, le député vauclusien Adrien Morenas a souhaité interpeller l'Agence régionale de santé (ARS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans un communiqué, il évoque un oubli « inéquitable. Cette iniquité de traitement d'un établissement à un autre, d'un département à un autre, risque de fortement déstabiliser les groupements possibles hospitaliers du territoire qui, après cette crise sanitaire, sont en pleine reconstruction. Ce décret paraît déconnecté des réalités de prises en charge du territoire et est discriminatoire au regard de la mobilisation exceptionnelle comme de la solidarité sans faille constatée ces derniers mois. » S'inquiétant d'une éventuelle deuxième vague qui « engendrerait une démobilisation lasse de certaines équipes ainsi que de tensions », le député propose que l'ensemble des établissements de la région Sud soient listés.